



CONTRAT INDIVIDUEL
DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
(En application de l'article L6353-3 du Code du travail)
DEVIS DE FORMATION

Entre :

- **La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation**
- **Et M/Mme/Mlle : le/la Stagiaire**

Nom/ Prénom	
Adresse	
Adresse email	
Téléphone portable	
Personne en situation de Handicap	Cocher la case « PSH » dans le contrat de formation que vous nous renvoyez et voir instructions P.5 <input type="checkbox"/>

Est conclue la convention suivante,

Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

« INFERTILITE ET OSTEOPATHIE »

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a) **Type de formation:** formation continue pour les ostéopathes
- b) **Objectif(s) de la formation :** à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable reconnaître et à prendre en charge les patients présentant troubles de l'infertilité.

A l'issue de la formation, une attestation de présence et de compétence sera délivrée à chaque stagiaire.

- c) **Programme de formation :**
Voir document annexe 1 page 6

Article 3 : Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :
Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans, ou étudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 1 séminaire se déroulant aux dates suivantes :

3 - 4 - 5 Novembre 2022

- a) l'action de formation a lieu à l'adresse suivante :
[Espace Saint Martin 199 bis rue St Martin 75003 Paris](#)
- b) Durée de la formation : 22,5 heures.
- c) Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :
 - Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
 - Présentations PowerPoint
 - Pratiques individuelles entre les stagiaires
 - Vérification de l'acquisition de compétence

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

d) Les diplômes, titres ou références des responsables de la formation sont les suivantes :

▪ **François ALLART**

Ostéopathe DO depuis 1989

Depuis 1990 Enseignant en ostéopathie viscérale dans différents lieux :

De 1990 à 1993 : Chargé de Travaux pratiques à la Faculté de Médecine de Bobigny (Paris France) dans le cadre du DUMENAT département ostéopathie

De 1993 à 2000 : CIDO (Collège International d'Ostéopathie) Saint Etienne France

De 1995 à 1999 : Co-responsable de l'enseignement du Temps Partiel au CIDO (St Etienne)

De 1995 à 2000 : Responsable du Département Enseignement viscéral au CIDO (St Etienne)

De 1996 à 2006 : CETOHM (Collège d'Enseignement Traditionnel de l'Ostéopathie Harold Magoun) Paris –France dans le cadre du temps partiel

De 1998 à 2000 : l'ESO (European School of Osteopathy) Maidstone-Kent-England

De 1999 à 2006 : Ecole Norvégienne d'Ostéopathie Oslo Norvège

De 1999 à 2012 : ISO (Institut Supérieur d'Ostéopathie) Lyon France

Depuis 2002 : Clinique Russe de Médecine Ostéopathique de Saint Pétersbourg Russie

Ecole d'Ostéopathie de Barcelone Espagne

2003 : Co-coordonateur dans le cadre du module « Urogynaecology Approach in Osteopathy » à l'ESO Maidstone Kent England dans le cadre du MSc Osteopathy (University of Wales)

2004 : Coordinateur du module « Advanced Osteopathic Integration » à l'ESO Maidstone-Kent-England dans le cadre du MSc Osteopathy (University of Wales)

Depuis 2007 : FSO-SVO de la Fédération Suisse des Ostéopathes à Fribourg Suisse

Depuis 2009 : Stockholm College of Osteopathic Medicine (Suède)

Ecole de Médecine de l'Université de St Pétersbourg Russie

Depuis 2010 : IFOGA (Institut de Formation en Ostéopathie du Grand-Avignon) France

Depuis 2014 : Molinari Institute of Health London (GB)

Depuis 2015 : Professeur filière HES en ostéopathie / Dozent Studiengang FH in Osteopathie

Haute école de santé Fribourg

Depuis 2017 : Japan Traditional College Kobe (Japan)

Article 5 : Inscription à la formation

La modalité d'inscription à la formation est la suivante :

- Le Stagiaire adresse au siège social de la société « Osteonat » le présent contrat accompagné d'un chèque de réservation de 100,00€, et d'un justificatif de formation (copie du Diplôme d'Ostéopathie ou du certificat d'inscription au Registre ADELI, ou certificat de scolarité pour les étudiants de 5^{ème} année. Le chèque ne sera encaissé qu'en cas d'annulation tardive par le stagiaire (voir alinéa 3 du présent article).
- L'organisme de formation accuse réception par courriel électronique du dossier et confirme l'inscription au stagiaire.
- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 30 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation peut soit lui être renvoyé si c'est une annulation annulée, soit conservé par l'organisme si c'est une simple demande de report sur une autre formation. Si l'annulation ou le report sont fait moins de 30 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation.
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 15 jours avant la date du séminaire, le maintien de la formation étant assujéti au nombre d'inscrits. Dans ce cas, les chèques de réservation seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 600,00 euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation).

Le chèque de réservation de 100,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.

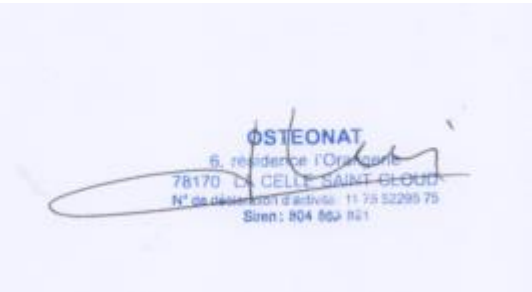
Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement.

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à _____ le ____/____/20____

Pour le stagiaire date (nom et qualité du signataire)	Pour l'organisme (nom et qualité du signataire) Thierry LEBOURSIER gérant  OSTEONAT 6, résidence l'Orangerie 78170 LA CELLE SAINT CLOUD N° de déclaration d'activité: 11 75 52295 75 Siren: 804 882 021
--	---

Merci de nous envoyer par voie postale un exemplaire de ce contrat signé par vos soins accompagnés des documents nécessaire à votre inscription (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 100,00€), afin que nous puissions valider votre inscription. Le règlement de la formation sera à verser, conformément l'article 6 du présent contrat, au premier jour de la première session.

Ce document est également destiné à vous permettre de solliciter éventuellement les organismes de financement de la formation professionnelle.

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025



PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

En cas de handicap ou de difficulté d'accessibilité pour les stagiaires en présentant, il est impératif de :

1/ Cocher la case « PSH » dans le contrat de formation que vous nous renvoyez.

2/ Préciser la nature de votre handicap et vos demandes d'adaptation pour participer à la formation que vous souhaitez suivre. Vous pouvez préciser vos besoins par courriel à l'intention de Michèle Barrot notre référente PSH à notre adresse courriel : osteonatfc@gmail.com

Elle prendra contact avec vous par téléphone pour évaluer les éventuelles adaptations pédagogiques et techniques d'accessibilité, vous permettant de suivre les cours dans les meilleures conditions. En cas de difficulté, nous prendrons contact avec les structures territoriales et les associations susceptibles de nous aider dans la mise en place individualisée de votre formation.

Tous les sites de formation, à Paris et en province ont une accessibilité conforme aux normes PMR.

Commentaires : _____

Planning Formation « OSTEOPATHIE ET INFERTILITE »

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
9h-10h45	Présentation / briefing Notions générales <ul style="list-style-type: none"> • Tableau des causes d'infertilité • Définition de la stérilité • Causes féminines • Causes masculines • Définition de l'infertilité • Notions préalables • Facteurs de fécondation • Traitements médicaux • Cycle menstruel • Axe hypothalamo-hypophysaire • Bilan complet homme et femme 	Suite axe viscéral Rein gauche génital (critères diagnostiques : notions de fixation)	Suite axe génital <ul style="list-style-type: none"> • Ovaires -trompes : rappels anatomiques, dysfonctions, approche ostéopathique • Prostate : signes évocateurs, dysfonction • Canal inguinal, vésicules séminales, testicules
10h45	Pause	Pause	Pause
11h-12h45	Approche ostéopathique <ul style="list-style-type: none"> • Interrogatoire • Courbe de température • Les éléments en présence chez l'homme • Les éléments en présence chez la femme • Causes primaires • Causes secondaires • Dysfonctions les plus fréquentes • Examen général 	Axe articulaire et musculaire <ul style="list-style-type: none"> • Plancher pelvien • Sacrum, ilium, articulation coxofémorale, coccyx • Lame SRGVP • Colonne vertébrale • Diaphragme (dysfonction inspiration 1er et 2ème degré) 	Axe neurologique : système neuro-végétatif <ul style="list-style-type: none"> • Système sympathique • Système parasympathique
12h45-14h	Repas	Repas	Repas
14h 14h30	Échanges	Échanges	Échanges
14h30 16h15	Axe crânien <ul style="list-style-type: none"> • Whiplash émotionnel 	Axe génital <ul style="list-style-type: none"> • Utérus : rappels anatomiques, cinétique, dysfonctions, approche ostéopathique 	Axe neurologique : système neuro-végétatif <ul style="list-style-type: none"> • Balance • Pratique : inhibition, stimulation
16h15	Pause	Pause	Pause
16h30 18h15	Axe viscéral <ul style="list-style-type: none"> • Intestin grêle (dysfonctions affectant le système génital) • Cadre colique (critères diagnostic : ptôse colique, caecum, sigmoïde) • Vessie (critères diagnostic : stabilité latérale, membrane obturatrice) 	Axe génital (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Utérus : rappels anatomiques, cinétique, dysfonctions, approche ostéopathique 	Évaluations /Conclusion



Programme Formation « OSTEOPATHIE ET INFERTILITE »

Jour 1

Notions générales

- Tableau des causes d'infertilité
- Définition de la stérilité
- Causes féminines
- Causes masculines
- Définition de l'infertilité
- Notions préalables
- Facteurs de fécondation
- Traitements médicaux
- Cycle menstruel
- Axe hypothalamo-hypophysaire
- Bilan complet homme et femme

Approche ostéopathique

- Interrogatoire
- Courbe de température
- Les éléments en présence chez l'homme
- Les éléments en présence chez la femme
- Causes primaires
- Causes secondaires
- Dysfonctions les plus fréquentes
- Examen général

Axe crânien

- Whiplash émotionnel

Axe viscéral

- Intestin grêle (dysfonctions affectant le système génital)
- Cadre colique (critères diagnostic : ptôse colique, caecum, sigmoïde)
- Vessie (critères diagnostic : stabilité latérale, membrane obturatrice)

Siège social : OSTEONAT c/o JM Briand- 6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Email : osteonatfc@gmail.com – Site www.osteonat.com – Téléphone : 01 46 06 93 35
N° de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

Jour 2 : suite axe viscéral

- Rein gauche génital (critères diagnostiques : notions de fixation)

Axe articulaire et musculaire

- Plancher pelvien
- Sacrum, ilium, articulation coxofémorale, coccyx
- Lame SRGVP
- Colonne vertébrale
- Diaphragme (dysfonction inspiration 1^{er} et 2^{ème} degré)

Axe génital

- Utérus : rappels anatomiques, cinétique, dysfonctions, approche ostéopathique

Jour 3 : suite axe génital

- Ovaires - trompes : rappels anatomiques, dysfonctions, approche ostéopathique
- Prostate : signes évocateurs, dysfonction
- Canal inguinal, vésicules séminales, testicules

Axe neurologique : système neuro-végétatif

- Système sympathique
- Système parasympathique
- Balance
- Pratique : inhibition, stimulation